



DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019

AVIS est par la présente donné par la greffière de la Ville de Prévost que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier 2019 ainsi que le rapport du vérificateur externe portant sur le même exercice financier seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 8 juin 2020.

Le rapport financier 2019 et le rapport du vérificateur externe seront disponible sur le site Internet de la Ville sous l'onglet « Budget et Finances » (<https://www.ville.prevast.qc.ca/ma-ville/administration/budget-et-finances>) dès que possible suivant la tenue de la séance.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 1^{er} JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE DIX-VINGT (2020).

Me Caroline Dion, notaire
Greffière
450 224-8888, poste 6227
450 224-8323
greffe@ville.prevast.qc.ca